

Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le samedi 16 Mars 2019 à 16h30 au Kiosque-12 rue du Général Mangin à Villers-Cotterêts

Après émargement des feuilles de présence, il est constaté que adhérents en règle de leur cotisation sont présents et .. représentés.

Après avoir salué la présence en invité de M. Briffault, Conseiller départemental et maire de Villers-Cotterêts, et accueilli les participants, le Président déclare la réunion de l'assemblée ouverte à 16h50.

Le président présente deux nouveaux adhérents, Mme et M. Norbert Poirier, Vice-Président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois qui était un ancien adhérent. Il cite l'arrivée de deux autres adhérents (*Noms?*).

Par ailleurs, Mme Sylvie Flaure, membre du bureau de notre Association ainsi que de celle de l'Association pour le Château de Villers-Cotterêts, Société des Amis du Château de Villers Cotterêts, annonce l'adhésion de cette dernière association. Le Président remercie de cette adhésion qui sera examinée par le Bureau conformément aux statuts. C'est la première fois qu'une personne morale sollicite son adhésion à notre Association.

Le Président présente ensuite son **rapport moral**, en le déclinant comme de coutume sur quatre grands axes : les sorties, la contribution au rayonnement cotterézien et dumasien, les projets spécifiques, et les nouvelles diverses d'intérêt général.

- **Dans les sorties** de 2018, on retiendra la visite, reportée en 2017, de **l'Hôtel de Salm**, autre étape dans notre cycle sur la Légion d'Honneur. Les participants sont particulièrement reconnaissants envers Yves Minjollet , l'Administrateur du palais, du musée et des maisons d'éducation, qui nous a reçus avec une grande gentillesse. Il nous a fait découvrir les secrets et beautés de la superbe résidence du Grand Chancelier, le général Puga, mais aussi le fonctionnement de l'Ordre, émaillant son propos de nombreuses anecdotes et explications, sans ménager son précieux temps à l'agenda très chargé.

La sortie s'est terminée avec une collection dans les superbes jardins de **l'Hôtel de Biron**, mieux connu aujourd'hui comme hébergement du musée Rodin.

Le rendez-vous annuel du 24 juillet sur la tombe de la famille Dumas-Labouret s'est tenu comme à l'accoutumée, suivi d'un repas convivial à l'auberge de Longpont, auquel M. le maire a pu se joindre ~~grâce à une annulation de dernière minute d'un autre engagement.~~

- A notre très grand regret nous avons dû annuler notre *matinée* (au sens des arts de la scène) du 15 décembre au Théâtre La Bruyère faute de participants en ce samedi de manifestations importantes. Cette pièce "Signé Dumas" était très réussie selon ceux d'entre nous qui l'ont vue. Notre Association avait bénéficié en 2010 d'une projection privée du film "L'autre Dumas" avec Depardieu et Poelvoorde, dont le scénario a inspiré cette pièce.

- Le 4 février 2019 le président et deux membres du bureau ont participé à la célébration de la ville à la mémoire du général Dumas et de l'abolition de l'esclavage. M. Claude Ribbe, fondateur de l'Association des amis du Général Dumas était venu de Paris. Les différences de sensibilité sur la question des dates et de l'héritage moral du général ont laissé place à une belle atmosphère d'apaisement saluée par M. Ribbe auprès du maire, dont le discours a été apprécié de tous. Ce sentiment a été redit ici en séance en présence de ce dernier.
- Sur la question de la **diversification des sorties**, le Conseil d'Administration a confirmé qu'il ne disposait pas des ressources humaines pour relancer un rallye. Il est probable que ceci ne pourra se faire qu'à la condition d'avoir pu attirer un groupe significatif de jeunes adhérents qui piloteraient l'exercice.
- Nos adhérents sont invités à un spectacle privé au coin du feu pour le samedi 27 avril à 17h au château des Fossés : « L'extraordinaire univers illustré de Jules Verne » par la compagnie Octopus d'Annecy (Hélène Sakellariès et Yves La Barbera). Le président rappelle que Jules Verne (1828-1905) avait qualifié Dumas père de son « mentor ». Ami de Dumas fils alors qu'il n'était encore qu'un jeune étudiant, ce dernier le présenta à son père. Le nom d'Alcide Jolivet, personnage de 'Michel Strogoff', est repris celui d'une rencontre à Lucerne de Dumas évoquée dans ses *Impressions de voyage en Suisse*. On se reportera pour plus de détails à l'article correspondant du dictionnaire Dumas de Claude Schopp.

Le spectacle est destiné aux enfants de 5 à... 105 ans. Il sera suivi d'un dîner offert par la famille Blutel. Un chapeau circulera pour les artistes.

- Une sortie est prévue le mercredi 15 Mai au château de Chantilly à l'occasion de la réouverture des appartements du duc d'Aumale après leur rénovation. Dumas était très ami avec le frère aîné du duc, Ferdinand d'Orléans, auquel du reste il devait cette Légion d'honneur qu'il mit rapidement en poche par dépit de la recevoir dix ans trop tard. Rappelons aussi que Dumas descendait au 16^{ème} degré de Marie de Montmorency par Anne de Pardieu, celle qui permit l'édification du château de La Pailletterie pour son époux Pierre Davy (~1548-1581). Les Montmorency étaient à la Renaissance seigneurs de Chantilly ainsi que d'Ecouen, la première étape de notre cycle sur la Légion d'honneur.
- Une autre sortie est possible à l'Automne à l'autre établissement des demoiselles de la Légion d'honneur, aux Loges près de Saint-Germain-en Laye. Avec cet ancien couvent fondé par Anne d'Autriche en 1644 sur le site d'une chapelle de 1320 nous clôturerions notre cycle sur le sujet. Le temps manquera pour revoir Monte-Cristo, pourtant proche. On se souvient aussi que Thomas-Alexandre Davy de La Pailletterie (1762-1806) habitait avec son père rue de l'Aigle d'Or près du château royal, que c'est là qu'il se brouillèrent et que le jeune homme partit s'engager le 2 juin 1786 sous le nom de Dumas dans les dragons de la Reine.
- Le **rôle de promotion** de l'Association s'est traduit par l'accueil des écoliers de Lagny et Haramont au château des Fossés et de visiteurs en Juillet et septembre dans les mêmes lieux. En 2019, le Président a fait savoir aux responsables de la communauté de communes de Retz-en-Valois qu'ils pouvaient proposer un passage au château des Fossés aux cavaliers ou autres suiveurs qui seront présents à l'inauguration du tronçon local de la « Route d'Artagnan » reliant Lupiac (Gers), lieu de naissance du personnage historique, à Maastricht où il mourut d'un coup de canon. Le même jour à

17h M. Claude Schopp donnera à Villers une conférence sur Dumas et la Chasse. Auparavant, et en association avec nous, le Musée et l'Aforetz, une marche dumasienne est prévue pour la société des Amis d'Alexandre Dumas, avec étape aux Fossés. Des membres de notre Association seront présents sur place le 22 juin pour accueillir les visiteurs, à pied et à cheval et en particulier nos amis des autres Associations.

- Un outil important est le site internet 3dumas.fr. Il n'est pas alimenté suffisamment et le Président lance un appel à volontariat d'un web master qui gèrerait contenu. Jusqu'ici c'est lui qui s'en est chargé mais il n'a pas pu tenir le rythme initial en 2018 faute de temps. La matière pourtant abonde.
- En ce qui concerne le **château François I**, Sylvie Flaire a fait un exposé très détaillé de l'état d'avancement du projet présidentiel. En confirmant l'engagement de l'état à hauteur de 110 millions d'Euros : il consiste essentiellement à restaurer la partie royale du Château (soit le côté parc) Un musée y verra le jour, ainsi que les espaces dédiées à la Cité de la langue française. Cet ensemble sera inauguré par le Président de la République au printemps 2022.
- Les autres bâtiments (ailes latérales et façade côté ville) feront l'objet de partenariats avec des mécènes et investisseurs privés. La Caisse des Dépôts est, entre autres établissements, missionnée pour cette recherche des partenaires. M. le Maire a bien voulu nous détailler ce qu'il savait des processus en cours, entièrement piloté par l'Etat (M. Belaval, ~~la Direction~~ le directeur du Centre des Monuments Nationaux, et Madame Senghor, en charge du projet) ~~et la Drac~~. Il confirme également le transfert effectif de propriété de la partie appartenant à la commune dans les jours qui viennent. Il ~~annonce également la stratégie de la municipalité qui préconise des synergies en réseau entre le futur Centre de la Francophonie langue française et les Associations, monuments locaux privés ou publics, y compris les lieux de mémoire liés à l'important patrimoine littéraire local que M. Alain Arnaud évoque dans une intervention : Dumas bien sûr, mais aussi Racine, La Fontaine, Claudel, etc...~~ Dans cet esprit, il souhaite conserver le musée Dumas dans son site actuel et non pas rechercher à le faire héberger dans le château, ~~ce qui du reste est difficile à défendre dans le cadre du projet présidentiel.~~
- Le président a revu M. Bondenet, responsable du **Musée**, juste avant la réunion. Celui-ci venait d'inaugurer une exposition-spectacle de l'école publique Léo Lagrange, où les enfants de ~~cm2~~ CM2 ont publié un beau roman-photo et joué des saynètes inspirées du « Voyage de Moquet sur la Lune ». Ce merveilleux petit texte avait été exhumé par notre Association pour être monté en spectacle par la troupe du Petit Théâtre de Montgobert. La première avait été jouée avec grand succès auprès de nos adhérents et des invités le 1^{er} Octobre 2016 aux Fossés, puis rejouée à plusieurs reprises dans la région. Ceci a inspiré le musée et le directeur de l'école pour leur projet dans le cadre de l'opération « Dis-moi dix mots » du ministère de la Culture.
- D'autres axes de coopération avec **le Musée** vont être réexaminés sous la coordination d'Edouard Mathieu de notre bureau qui connaît le rôle de l'Association des amis du château de Compiègne et va examiner si nous pouvons envisager une approche de ce type. M. le Maire rappelle qu'il accueillera avec intérêt toute orientation nouvelle qui pourrait lancer une telle coopération.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité sans abstentions des adhérents présents et représentés.

- Présentation des comptes : En l'absence de M. Michel Bernard le Président présente les **comptes de l'exercice** écoulé, ci-annexés. Le léger déficit de l'exercice (49€) est dû à la baisse des cotisations- plusieurs adhérents n'ont pas renouvelé en raison de leur âge qui les a fait perdre leur autonomie, ce qui rappelle à l'Assemblée le besoin accru de nouveaux adhérents. L'autre raison est l'annulation de la sortie de décembre. Pour 2019 les adhérents sont encouragés à venir en nombre aux sorties qui exigent un transport, cause principale de déficit, et à y convier par la même occasion parents et amis intéressés...et qui pourraient ensuite adhérer. Sur la remarque d'un adhérent qui souligne que les placement de 4 432 € représentent plus de sept fois le montant des cotisations et qu'il n'est pas dans la vocation d'une association de thésauriser le Président exprime son assentiment mais explique que cette réserve doit être affectée à des projets précis, et certainement pas « grignotée » au fil de l'eau pour combler des déficits sur les sorties ou apporter des contributions infimes et sans visibilité dans des projets importants. Eventuellement des publications ou support de communication bien ciblés pourraient être retenus.

Les comptes de l'exercice sont approuvés à l'unanimité sans abstentions des adhérents présents et représentés

- Le Président ensuite présente aux votes le renouvellement du siège de Michèle Thiébaud arrivé à son terme triennal. Il rappelle la fidélité, la persévérance et le soutien actif et infaillible de Michèle pour la vie de l'Association et l'aide inestimable qu'elle apporte au Bureau. Michèle est réélue par acclamation à l'unanimité sans abstentions.

Enfin, sur la proposition du bureau et à la suggestion d'un adhérent, l'Assemblée vote à l'unanimité sans abstention la fixation des cotisations qui seront acquittées en 2020 à 20€ par personne et 30€ pour un couple.

Le président rappelle qu'Alain Goldie, présent et adhérent, vient de publier des Mémoires passionnantes qu'il recommande vivement.

N'ayant aucune autre question ou proposition le Président lève la séance, la soirée se poursuivant autour du verre de l'amitié et d'un excellent crumble.